



AKTO renouvelle la présidence de son Conseil d'administration

Paris, le 13 avril 2023. Le 12 avril 2023, le Conseil d'administration de l'OPCO AKTO s'est réuni pour élire sa nouvelle présidence. Conformément au principe d'alternance paritaire, Laurent BARTHELEMY (UMIH) et Jean HEDOU (FO) ont été respectivement élus président et vice-président de l'OPCO. Cette nouvelle gouvernance s'inscrit dans la continuité des actions engagées par l'OPCO au cours des deux dernières années, afin de proposer des solutions emploi - formation adaptées aux réalités des 27 branches constitutives d'AKTO, dans une période économique soumise à de nombreuses incertitudes.

Laurent Barthélémy, Président d'AKTO



Issu du collège employeur, le nouveau Président d'AKTO, Laurent Barthélémy a acquis une expérience significative dans le secteur de l'hôtellerie-restauration. Laurent Barthélémy, élu Président d'AKTO, dispose d'une expérience de longue date au sein de la branche hôtellerie-restaurations.

Formé par apprentissage pour devenir cuisinier, il a repris l'entreprise familiale établie dans le Médoc. Engagé très tôt au sein de l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie (UMIH), il devient président de l'UMIH Nouvelle-Aquitaine en 2015 et s'investit dans le paritarisme de gestion en devenant Vice-Président du FAFIH en 2017.

Depuis 2018, il préside également le CERTIDEV, l'organisme certificateur pour les branches liées aux activités d'hébergement et de restauration.

En 2021, il devient Vice-Président d'AKTO. En parallèle de son engagement associatif en faveur de l'OPCO, il est nommé Président de la branche Saisonniers à l'UMIH en mars 2023 et préside les travaux de la commission formation de l'organisation patronale.

Laurent Barthélémy, Président d'AKTO, déclare : *"Je suis honoré d'avoir été élu à la présidence d'AKTO. C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de détermination que j'entame ce mandat avec le privilège d'être dans la continuité des actions mises en œuvre par la même présidence. Dans un environnement économique et social instable, le paritarisme de gestion continue à démontrer sa pertinence et sa justesse. C'est une force sur laquelle je compte bien m'appuyer, comme sur les travaux de chacune des branches, pour renforcer le collectif. Je mesure l'importance de la mission d'AKTO pour accompagner toutes ses branches et ses entreprises adhérentes et leurs salariés en métropole et dans les DROM. Et c'est bien avec le concours de tous les décideurs, prescripteurs et financeurs nationaux et territoriaux que nous pourrons concevoir des solutions adaptées aux réalités locales, partout où nous sommes présents, en particulier dans les DROM."*

Jean Hédou, Vice-président d'AKTO



Issu du collège salarié, le nouveau Vice-Président d'AKTO, Jean Hédou, a commencé sa carrière comme apprenti dans le domaine du bâtiment en s'impliquant activement dans l'action syndicale. En 2004, il est élu Secrétaire

général de la Fédération Force Ouvrière de l'Équipement, de l'Environnement, des Transports et des Services (FEETS-FO), qu'il a dirigée pendant plus de 15 ans. Parallèlement, il est devenu administrateur du FAF Propreté et de l'OPCA Transports et Services. Il préside l'organisme de certification de la branche de la propreté : OC Propreté. Il est membre du conseil d'administration d'AKTO depuis sa création et a occupé les fonctions de Président d'AKTO de 2021 à 2023.

Jean Hédou, Vice-Président d'AKTO, déclare : *“Au cours des deux années à venir, j'aurai à cœur de mettre mon expérience et toute mon énergie au service du développement d'AKTO. Notre OPCO a l'ambition de faire rayonner la diversité de ses branches professionnelles, et les opportunités d'insertion dans l'emploi qu'elles offrent à celles et ceux qui les rejoignent. Nous entendons pour ce faire, amplifier notre action en faveur de la promotion de l'alternance tout en préservant la formation continue des salariés, notamment dans les entreprises de moins de 50 salariés.”*

Le nouveau bureau, installé pour une période de deux ans, est composé de :

- Président : Laurent BARTHELEMY (UMIH)
- Vice-président : Jean HEDOU (FO)
- Trésorier : Raphaël CACCIA (CFDT)
- Trésorier-adjoint : Patrick TUPHE (Prism'emploi)
- Secrétaire : Daniel PELTIER (CFTC)
- Secrétaire-adjointe : Marie VALLON (CGF)
- Jamil AIT IDIR (CGT)
- Cécile BONNAY (FEP)
- Thierry BOUKARABILA (FO)
- Ousmane CISSAKO (UNSA)
- Hélène CLAVE (FNAM)
- Sandrine COSTARD (SNARR)
- François DUCLOS (CFE-CGC)
- Gilbert FASSEL (MEDEF)
- Florent Le COQ (CGT)
- Cédric PAULIN (GES)

Au sortir d'une période de crise sanitaire éprouvante pour l'ensemble de ses branches adhérentes, la nouvelle gouvernance d'AKTO a pour mandat de définir les nouvelles orientations stratégiques pour aider ses entreprises adhérentes à se doter des compétences indispensables à leur pérennité et sécuriser les parcours professionnels de leurs salariés. Alors que 2023 est l'année européenne des compétences, AKTO souhaite prendre toute sa part dans la mobilisation générale en faveur de l'emploi.

Contact presse :

Mathias NIRMAN - mathias.nirman@chefcab.fr - 07 87 65 77 55

A propos d'AKTO :

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre fondés sur la valeur ajoutée humaine et le relationnel. Il accompagne 27 branches professionnelles dans leur stratégie de développement des compétences et des qualifications. Il agit sur l'insertion par l'emploi et la construction de parcours professionnels, il assure la performance des entreprises en renforçant la montée en compétences et la qualification des salariés, il déploie sur tout le territoire en métropole et dans les DROM les actions en faveur de l'attractivité des métiers et des emplois et développe les synergies entre les acteurs de la formation professionnelle.